



Déclaration unitaire à la CAPD du vendredi 2 décembre 2011

Les sujets de désaccords et de mécontentements sont aujourd'hui très nombreux dans l'Éducation nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels... autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Il vient de faire connaître son projet concernant l'évaluation des enseignants et leur déroulement de carrière. Ce projet remet en cause tous les cadres collectifs au risque du développement de l'arbitraire et d'une individualisation accrue des carrières. **Dans un tel dispositif, l'avancement pourrait se faire à la tête du client avec un IEN ou chef d'établissement omnipotent.**

Au delà de ces éléments, ce sont une fois de plus les salaires des enseignants qui sont insidieusement diminués sur toute une carrière (et aussi leurs pensions) : **La règle de base pour le passage d'échelon étant le rythme le plus lent (actuel passage à l'ancienneté).**

Une carrière théorique bénéficiant de l'avancement le plus favorable aboutirait à l'échelon maximum avec 7 ans de retard par rapport au système actuel. Des milliers d'euros perdus pour tous les collègues aussi bien pour leurs salaires que pour leurs pensions !

Le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015 ;
- au-delà de 2015, une possibilité de progression de carrière, un peu plus rapide que l'ancienneté aux seules mains du supérieur hiérarchique

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

**Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.**

Les organisations syndicales qui siègent à la CAPD auxquelles se joignent la CGT Educ' Action et le Sgen CFDT, condamnent ces projets que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012.

**Il est désormais de la responsabilité du ministère de mettre un terme à ce conflit en retirant ce texte et en ouvrant de véritables négociations sur cette question.**

**Elles appellent les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (éducation nationale et enseignement agricole), à être massivement en grève le 15 décembre prochain pour exiger le retrait des projets de texte sur l'évaluation.**